

RÉCLAMATION

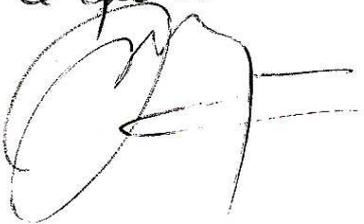
JM ROYERE

Président de MOBILITÉ RÉDUITE

Ce jour Dimanche 24 Mars 2010 à 17h
nous avons constaté une manque flagrant
d'indications claires sur que les
personne à Mobilité Réduite (Handicapés mais
aussi Des de famille avec parente, personnes âgées...)
puissent accéder naturellement aux bureaux de
Vote - (absence de parking à l'entrée annexe
~~de la~~ du Théâtre au Richelieu.

De même, nous avons noté un manque de
places exclusivement réservées pour ce jour dans la
rue de Richelieu (3 à 4 places pour 410-410)

Fait pour Verbe
Ce que de droit



Votre ville est-elle accessible ?

La loi "Handicap" de 2005 est-elle bien respectée ?

Pour le savoir, vérifiez-le sur

www.accessiblepoumoi.com